



ÉVÉNEMENT
EXCEPTIONNEL :
LA POLLUTION DE L'AIR

**VOTRE BROCHURE
PRÉVENTION**

LA POLLUTION DE L'AIR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la modification de la composition de l'air par des polluants nuisibles à la santé et à l'environnement. Ces polluants proviennent des activités humaines ou de la nature.

Cette pollution peut avoir des conséquences sur la santé des salariés.

Ce phénomène peut être aggravé par des conditions anticycloniques qui favorisent l'accumulation des polluants et entraînent une importante dégradation de la qualité de l'air.



D'autres phénomènes climatiques aggravent encore la situation, comme :



LE RAYONNEMENT

Transforme les oxydes d'azote et les composés organiques en ozone.



LE VENT

Disperse les polluants.



LA PLUIE

Lessive l'air, mais elle peut devenir acide et transférer les polluants dans le sol et dans les eaux.

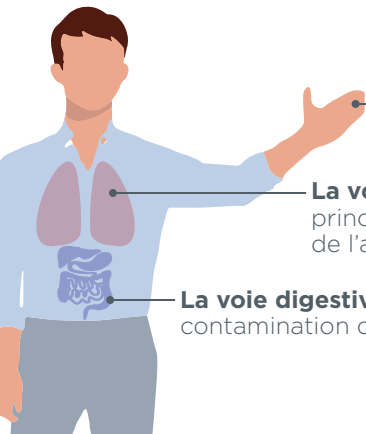


LA TEMPÉRATURE

Haute ou Basse, elle agit sur la formation et la diffusion des polluants comme les particules.

LES EFFETS INDÉSIRABLES

LES EFFETS SUR LA SANTÉ



La voie cutanée.

La voie respiratoire : principal point d'entrée de l'air donc des polluants.

La voie digestive : contamination des aliments.

CES EFFETS DÉPENDENT :

- de la **composition chimique** ;
- de la **taille des particules** ;
- des **caractéristiques personnelles** : âge, sexe, mode de vie, état de santé ;
- du **degré d'exposition**.

LES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT



Les cultures :
baisse de rendement.



Les bâtis :
détérioration des
matériaux.



Les écosystèmes :
acidification de l'air,
érosion de la biodiversité.

LES BONS GESTES

1/ MIEUX SE CHAUFFER

Chauffage au bois :



Privilégier le bois sec ou labellisé.
Utiliser un insert ou poêle qui bénéficie du label flamme verte.

Chauffage au fioul :



Se renseigner pour obtenir une subvention pour remplacer la chaudière fioul par une autre au gaz, à l'électricité ou par une pompe à chaleur.



Isoler les locaux.

2/ MIEUX SE DÉPLACER



Favoriser la **marche** ou le **vélo pour les courtes distances.**



Privilégier des **véhicules moins polluants** (hybride, électrique...).



Favoriser les **transports en commun.**



Privilégier le **covoiturage.**

3/ MIEUX CONSOMMER



Acheter local.



Recycler.

OÙ SE RENSEIGNER ?

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES RESSOURCES

sur :

- **Santé publique France** : <http://bit.ly/3NSHN6q>
- **Préfecture de Police** : <https://bit.ly/4alxOVY>
- **Le portail du système d'information du développement durable et de l'environnement** : <https://bit.ly/41O8EGv>
- **La Préfecture de région Hauts-de-France** : <https://bit.ly/4aQlqs8>
- **Atmo France** : www.atmo-france.org

OU

en scannant le QR code



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
ET DE PRÉSOSA SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 [linkedin.com/company/presoa](https://www.linkedin.com/company/presoa)

 [@Presoa](https://www.facebook.com/Presoa)

 Retrouvez les vidéos Présosa sur notre chaîne YouTube : bit.ly/YouTubePresoa


LA PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

Siège social Présosa
Rue Théodore Monod, Z.A. Bois de la Chocque
BP 40362 - 02100 Saint-Quentin

www.presoa.org | contact@presoa.org  

RESEAU
présense
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

afaq
ISO 9001
CERTIFIÉ
PAR CEI

Siège social Présosa certifié ISO9001
sur les fonctions supports